

Rapporteur : M. BRUMM Richard

M. BRUMM Richard, rapporteur : Monsieur le Maire, il s'agit d'une décision modificative et, comme toute décision modificative, elle consiste à procéder à l'affectation du résultat de l'exercice précédent qui en l'occurrence s'établit en 2010 à 73,8 M€. Par ailleurs, comme les autres décisions modificatives de l'exercice, elle permet d'ouvrir des crédits complémentaires pour des dépenses non prévues au moment du budget primitif. En l'occurrence il s'agit des dépenses suivantes :

- 91.000 € pour l'UGFRL : subvention exceptionnelle qui a été votée lors du dernier Conseil municipal, préfinancée sur d'autres crédits de subventions. Cette inscription en DM permet de régulariser la situation en rajoutant les crédits nécessaires ;

- 85.000 € pour l'organisation d'une exposition sur la gastronomie lyonnaise au Musée Gadagne, initiée par la nouvelle Conservatrice, arrivée en début d'année ;

- 125.000 € pour l'accueil de Lyon Nature Capitale, les 17-18-19 juin, place Bellecour ;

\_ 40.000 € pour l'accueil d'une étape de la fameuse course cycliste du Dauphiné Libéré le 7 juin 2011 ;

- 60.000 € pour une subvention exceptionnelle à l'A.S. Lyon Duchère.

Mme CHEVASSUS-MASIA Nicole : Merci. Monsieur le Maire, mes chers Collègues, juste une brève, mais néanmoins très utile remarque sur cette décision modificative. Rassurez-vous Monsieur Brumm, à l'heure où vous réaffectez les crédits disponibles de la Ville de Lyon, nous vous demandons une réalité.

Trois restaurants pour seniors vont fermer cet été, alors qu'ils ont démontré leur utilité sociale. Ils sont des repaires et des lieux de sociabilité, auxquels nos aînés sont très attachés et aujourd'hui nous sommes consternés pour ces personnes âgées qui avaient l'habitude de fréquenter ces foyers-restaurants, depuis parfois de très nombreuses années. Et nous ne pouvons que saluer le travail remarquable fait à la fois par les salariés et les bénévoles qui font vivre ces restaurants.

Cette fermeture laisse un goût amer car la décision modificative proposée aujourd'hui montre que la ville avait les moyens de sauver les restaurants et de les relancer. C'est un problème comme vous le dites souvent, Monsieur le Maire, de volonté.

Au moment où vous inscrivez 125 000 euros pour organiser un événement éphémère, on se dit que nous n'avons, décidément, pas les mêmes priorités. Nous pensons que la Ville de Lyon doit évidemment mené une politique très volontariste en faveur des seniors mais nous nous sommes très très loin, même si vous titrez, Monsieur le Maire, « Lyon, ville amie des aînés ».

Cela suffit à nous prononcer contre cette décision modificative. Je vous remercie.

M. LE MAIRE : Merci bien. Comme vous le savez, l'UGFRL est une association remarquable où d'ailleurs, vous n'avez pas que des ennemis je crois, historiquement et pratiquement.

Evidemment, aujourd'hui, il y a une vraie difficulté structurelle. Cette association qui gérait des livraisons de repas, dans le temps passé, avait beaucoup de bénévoles et le nombre de bénévoles s'est rétréci et du coup, il faut faire plus appel, pour les livraisons des repas, à des salariés qu'à des bénévoles. Un certain nombre de compléments avait été permis par les emplois aidés, ces emplois ont été en diminution. Donc à partir de là, l'Association s'est trouvée en difficulté.

Alors, on leur donne à la fois une subvention importante pour les aider, mais en même temps, on ne peut pas leur dire « ne prenez pas de mesures structurelles. ». On est en train de réfléchir aujourd'hui, je suis en train de faire un tour de piste, j'en appelle d'ailleurs à tous les maires, il faut qu'aujourd'hui si on veut pérenniser cette structure, on remette dans le coup un certain nombre de bénévoles.

Je vais appeler ma copine Simone André, je vais appeler toutes celles et tous ceux qui, effectivement, peuvent mobiliser, je le dis à tous les maires d'arrondissement, il faut à nouveau que l'on ait une série de bénévoles, qu'ils nous aident dans ce dossier, parce que sinon nous n'aurons plus d'associations et un jour ce sera un service salarié de la Ville, ce que je trouverais très dommage, parce que je pense qu'il y a aujourd'hui plus que simplement un portage de repas, mais une certaine chaleur humaine portée par ce type d'association.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées à la majorité.

(Les Groupes Ensemble Pour Lyon – UMP, Nouveau Centre et Apparentés, Lyon Divers Droite et Centristes et Démocrates Pour Lyon ont voté contre.)

(Adopté.)